

**LE MARDI 19 FÉVRIER 2019  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**ÉCOLE DU BOISÉ**

À une séance ordinaire du Conseil d'établissement de la susdite école, située à Gatineau, le 19 février 2019, à laquelle étaient présentes :

**Présences**

Karine Charbonneau, vice-présidente  
Dominique Clin  
Chantal Durocher, directrice  
Cindy Gamache

Sonya Moreno, secrétaire  
Nathalie Ouellet, personnel de soutien  
Karine Roy-Tremblay, présidente  
Valérie Sabourin, enseignante

**Absence(s) motivée(s):**

Nathalie Mongeon, enseignante  
Mélanie Trépanier, substitut

**Assiste aussi à la rencontre :**

S/O

**Absence(s) non motivée(s):**

S/O

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

L'assemblée est ouverte et le quorum est atteint.

**2. MOT DE LA DIRECTRICE**

S/O

**VOLET RÉOLUTION**

**1. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Deux sujets sont ajoutés sous la rubrique « Questions diverses »;

- 1) 2 récréations de 20 minutes annoncées récemment
- 2) Retrait des micro-ondes au service de garde

Il est proposé par **DOMINIQUE CLIN** que l'ordre du jour soit adopté.

**RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/29**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 27 novembre 2018**

Aucun changement n'est proposé.

Il est proposé par **KARINE CHARBONNEAU** que le procès-verbal soit approuvé et signé.

**RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/30**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 3. RÉGIME PÉDAGOGIQUE POUR 2019-2020

Le régime pédagogique pour 2019-2020 est présenté aux membres du CÉ. Cependant, comme il n'a pas pu être présenté aux professeurs jusqu'à maintenant, il sera révisé avec ceux-ci et la résolution se fera ensuite par courriel d'ici à la prochaine rencontre.

### 4. CHANGEMENT D'UNE DATE DE RENCONTRE POUR LE CÉ

Le CÉ prévu le 9 avril prochain doit être reporté à une date ultérieure en raison de la conférence sur la cyberdépendance qui aura lieu le même soir.

Il est proposé par **KARINE ROY-TREMBLAY** que la rencontre soit reportée au jeudi 11 avril 2019 à 18h30.

**RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/31**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 5. FORMULAIRE DE DÉNONCIATIONS D'INTÉRÊTS (Article 70 LIP)

Il est demandé aux membres du CÉ de remplir un formulaire de dénonciation d'intérêt à titre de membre du CÉ. Tous sont d'accord et remplissent le formulaire qui est ensuite remis à Mme Durocher pour son dossier du CÉ.

### 6. ACTIVITÉS OU SORTIES À VENIR

Le tableau des activités est présenté aux membres du CÉ, chaque activité est présentée aux membres en indiquant les détails importants à considérer pour chacune d'elles (coût, transport, etc.). Des discussions sur les activités ont lieu et on passe à l'approbation de chacun d'elle par le fait même ;

Il est proposé par **CINDY GAMACHE** que la sortie à l'épicerie pour les maternelles 4 ans soit approuvée.

**RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/32**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Il est proposé par **SONYA MORENO** que la sortie à la Cabane à sucre chez Ti-Mousse au mois d'avril pour les maternelles 4 ans soit approuvée.

**RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/33**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Il est proposé par **DOMINIQUE CLIN** que la visite au Musée de la nature, pour l'activité *L'environnement naturel d'Hector*, pour les maternelles 4 ans au mois de mai soit approuvée.

**RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/34**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Il est proposé par **KARINE ROY-TREMBLAY** que la sortie à la croisière *Pirates Adventures* pour la classe de Mme Carole – groupe 001 – soit approuvée.

**RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/35**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Il est proposé par **CINDY GAMACHE** que la sortie glissade au Club de golf de Buckingham durant le mois de janvier, février ou mars soit approuvée.

**RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/36**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Il est proposé par **KARINE CHARBONNEAU** que la sortie à la Base de plein-air de Mont-Tremblant pour les classes de Mme Stéphanie et Mme Jocelyne les 17-18 juin soit approuvée.

**RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/37**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

La sortie à La Ronde au mois de juin prochain pour les élèves de 6<sup>e</sup> année a été approuvée, elle aura lieu le 20 juin prochain, il est d'usage que les élèves et professeurs soit absents le lendemain de la sortie de fin d'année, ce détail à considérer est important pour la fête de fin d'année qui aura lieu le 21 juin. Les parents seront avisés que les élèves qui le désirent sont les bienvenus à la fête, mais ce sera sur une base volontaire.

À titre de complément à la résolution no. 14 du procès-verbal de la rencontre du 24 octobre 2018, il est proposé par **NATHALIE OUELLET** que l'arrangement proposé soit approuvé.

**RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/38**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

D'autres précisions sont données aux membres du CÉ, notamment sur le coût de la sortie aux glissades au Domaine de l'Ange Gardien, il sera de 13,25\$/élève.

Également, nous ne savons pas encore si le spectacle manqué le 13 février dernier, en raison de la tempête, pourra être présenté à une date ultérieure. Des discussions sont en cours à ce sujet.

**VOLET CONSULTATION**

7. S/O

**VOLET INFORMATION**

**8. PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2019-2020 À 2020-2021**

Remis au prochain CÉ.

**9. ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2019-2020**

Remis au prochain CÉ.

**10. AJOUT DES CLASSES MODULAIRES POUR 2019-2020 (informations)**

La direction informe les membres du CÉ des détails suite à l'annonce de l'ajout des classes modulaires dans notre cour d'école. 4 classes modulaires seront ajoutées, celles-ci seront communicantes avec l'étage du haut pour faciliter le déplacement des élèves. Notre école a été choisie en raison de son emplacement centralisé.

L'installation débutera lors de la dernière semaine de classe (proposition faite à madame Charrette des ressources matérielles), il est préférable de débuter l'installation le plus tôt possible afin de nous assurer que le tout sera prêt pour la rentrée 2019-2020. De ce fait, nous devons revoir le fonctionnement de la fête de fin d'année

puisque la cour est normalement utilisée pour cet événement. L'OPP explorera les possibilités afin de trouver une solution alternative à l'utilisation de la cour d'école. Il reste important de souligner la fin de l'année pour tous les élèves tout en respectant les contraintes exceptionnelles de cette année.

La clientèle cible sont les élèves du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle, un portrait préliminaire de la clientèle est à venir à la fin-février. Les débordements des autres écoles seront ajoutés à nos élèves, il ne s'agit pas de choix d'école, mais bien de déplacement involontaire.

Des discussions et explications ont lieu sur les choix d'écoles vs les déplacements involontaires. La politique d'inscription sera en vigueur, mais en raison des circonstances exceptionnelles, les directions des écoles s'assureront de trouver les meilleures options possibles pour les élèves. On parle d'un peu moins de 100 élèves (+/-75) pour environ 3 classes. Une classe sera vide au début, son utilité sera décidée dans le futur.

Des achats sont à prévoir pour les classes modulaires à venir, ça ne touche pas le budget de l'école. Les classes modulaires seront entièrement équipées.

L'ajout de ces trois classes demandera énormément de coordination de la direction et de l'équipe école. Notre école n'était pas énormément grande, il faudra revoir le fonctionnement des dîners, récréations, etc.

Également, en raison de tous ces changements, le projet cour d'école est sur la glace et la faisabilité sera révisée l'an prochain.

**ACTION** : Il est demandé à la direction d'informer les parents du report de ce projet étant donné que nous avons déjà amassé de l'argent à cette fin. Ainsi, ils seront avisés que l'argent donnée pour ce projet ne servira pas à autre chose et que leur participation permettra quand même la mise en œuvre du projet au moment opportun.

L'accès au Parc Laframboise a été demandé à la Ville de Gatineau – des discussions sont à venir entre Mme Durocher et la ville à ce sujet.

## 11. BILAN DES INSCRIPTIONS EN DATE DE LA RENCONTRE

La maternelle 4 ans compte 17 inscriptions à ce jour – d'entre elles 3 sont en priorité 1, 13 en priorité 2 et 1 en priorité 3. Les classes de maternelle 4 ans n'accueilleront pas plus de 14 élèves chacune à compter de l'an prochain.

La maternelle 5 ans compte 29 inscriptions à ce jour.

Nous n'avons pas de nombre connu pour les autres niveaux.

## 12. SUIVI 10% POUR FRAIS ADMINISTRATIFS AU BUDGET DU SDG

Conformément à la demande des membres du CÉ lors de la rencontre du 27 novembre 2018, la direction apporte des précisions sur le 10% de la section « Administration et entretien » du budget du SDG. Les responsabilités collectives sont basées sur l'indice de défavorisation de l'école, l'indice de notre école est de 7/10. CE pourcentage inclut divers éléments tel que le support comptable, le support informatique, le service de paie, l'utilisation des bâtisses et le perfectionnement.

Se référer au document *Politique et modalité relatives à l'organisation du service de garde en milieu scolaire* pour plus de détails.

## 13. CLUB DES PETITS DÉJEUNERS

Le Club des petits déjeuners avait dû cesser ses activités. Une somme de 20,00\$ était versée aux bénévoles, cette somme devient dorénavant imposable et pour diverses raisons, la bénévole en place a dû se désister.

Différentes recherches ont été faites pour trouver de nouveaux bénévoles, les médias sociaux ont entre autre été utilisés et nous avons maintenant 4 nouveaux bénévoles pour reprendre le flambeau. Le Club des petits déjeuners reprendra donc ses activités le 20 mars prochain.

Seul changement au programme, le menu sera dorénavant froid. Nous avons environ 75 à 80 élèves inscrits au Club des petits déjeuners. Des frais de 45,00\$ par élève sont est payés pour l'année au complet.

#### **14. PROJET ÉDUCATIF**

Les rencontres pour le projet éducatif ont débutées, le tout se déroule très bien, le projet est encore à l'état embryonnaire. Le comité travaille à l'élaboration des objectifs.

Le bilan des questionnaires (élèves, parents, employés) est distribué aux membres du CÉ.

#### **15. SUIVI SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE**

Le Conseil municipal a été consulté pour la surveillance policière, il y a toujours du travail et de la sensibilisation à faire auprès des parents. Cela dit, la situation s'est améliorée, même s'il y a encore du travail à faire.

#### **16. PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE**

La semaine de la persévérance scolaire était la semaine dernière, mais notre projet éducatif fait en sorte que nous continuons à mettre ce sujet de l'avant tout au long de l'année.

Une autre rencontre sur le sujet aura lieu au retour de la relâche scolaire.

#### **17. SEMAINE POUR CONTRER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE**

Mme Nathalie présente les diverses ateliers qui ont eu lieu sur le sujet pour chaque niveau. Mme Nathalie et M. Mathieu ont animé des activités dans les classes, les présentations ont été bien reçues.

L'activité de jumelage entre les grands et petits a été très appréciée autant des élèves que de la part des professeurs.

#### **18. CONFINEMENT BARRICADÉ**

À partir de 2019-2020, des pratiques de confinement barricadé en présence des policiers seront effectuées dans chaque école avec tous les élèves. Des pratiques sont effectuées avant la tenue de l'événement en présence du corps policier.

Une lettre de préparation sera envoyée aux parents dans les 3 semaines précédant l'exercice. Une autre lettre, informant tous les parents que l'exercice a eu lieu, sera envoyée le jour même.

Il est proposé que la policière vienne rencontrer le CÉ lors d'une prochaine rencontre ainsi que l'équipe école pour la préparation à l'exercice.

#### **19. PROGRAMME MEES POUR L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ**

Le contenu du programme est présenté aux membres du CÉ.

Une conseillère pédagogique est embauchée par la Commission scolaire pour donner le contenu du programme d'éducation à la sexualité.

#### **20. CONTENUS EN ORIENTATION SCOLAIRE (3<sup>e</sup> cycle)**

Le programme sera dorénavant plus facile à livrer par les professeurs du 3<sup>e</sup> cycle.

## 21. BUDGET

Pas de nouveauté à ce jour, le budget sera présenté au prochain CÉ.

## 22. DOSSIER DE LA COUR D'ÉCOLE

Comme mentionné au point 10, le projet est sur la glace en attendant de s'acclimater aux nombreux changements qu'apportera l'ajout des classes modulaires.

## 23. OPP / PLAN POUR FIN D'ANNÉE (BBQ)

La danse de la relâche aura lieu ce vendredi 22 février 2019.

D'autres options sont à l'étude par les membres de l'OPP pour trouver des solutions alternatives à la fête de fin d'année.

La campagne de financement des fleurs pour la St-Valentin a permis d'amasser environ 865,00\$ de profit.

## 24. COMITÉ DE PARENTS (SUIVI)

Mélanie n'a pas pu assister à la dernière rencontre. Aucun suivi.

## 25. CORRESPONDANCE

S/O

## 26. PAROLE AU PUBLIC

S/O

## 27. QUESTIONS DIVERSES

- 2 récréations de 20 minutes annoncées dans les médias  
Nous aurons plus de détails au printemps, peu d'informations ont été transmises aux écoles.
- SGD – micro-onde  
Projet de retrait des micro-ondes est sur la glace pour le moment. Un service de traiteur est non envisageable en raison du trop faible taux de participation.

## LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par **KARINE ROY-TREMBLAY** QUE la séance soit levée. Il est 21h01.

**RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/39**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**